



# GYMNASE ET CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

MARCELIN - MORGES - VD

## Maitre de l'ouvrage

Etat de Vaud  
Département des infrastructures  
Service des bâtiments,  
monuments et archéologie

## Planification générale et architecture

Consortium Planification Marcellin:  
Geninasca-Delefortrie SA  
2000 Neuchâtel  
Tekhne Management SA  
1003 Lausanne

## Architectes

Geninasca-Delefortrie SA  
Rue Place-d'Armes 3  
2000 Neuchâtel

### Collaborateurs :

Ph. Von Bergen, M. Egger,  
P. Bernasconi, J.-M. Deicher,  
T. Henking, V. Matthey,  
E. Ott, L. De Stefano

Tekhne Management SA  
Avenue de la Gare 33  
1003 Lausanne

### Collaborateurs :

J.-D. Beauchat, R. Merino,  
M. Tröillet, Ph. Roulin, F. Nicollerat

## Ingénieurs civils

GVH St-Blaise SA  
Rue des Moulins 16  
2072 St-Blaise

## Bureaux techniques

### Electricité :

Amstein & Walthert Lausanne SA  
Avenue William-Fraisse 3  
1006 Lausanne

### Sanitaire :

H. Schumacher SBHI SA  
Rue de la Pontaise 14  
1018 Lausanne

### Chauffage / Ventilation :

Jakob Forrer SA  
Chemin du Rionzi 54  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

### Acousticien :

Gilbert Monay  
Avenue Vinet 25  
1004 Lausanne

### Gestion des déchets :

Ecodéchets Sàrl - Acta Sàrl  
p.a. Ecodéchets Sàrl  
Rte des Jeunes 59  
1227 Carouge

## Architecte paysagiste

Emmanuelle Bonnemaison  
Rue Pichard 9, 1003 Lausanne

## Artiste

Daniel Schlaepfer  
Côtes de Montbenon 8  
1003 Lausanne

## Géomètres

Mosini et Caviezel SA  
Rue Louis-de-Savoie 72  
1110 Morges

## Coordonnées

Avenue de Marcellin, 1110 Morges

## Conception

concours d'architecture  
en 1995 - 1996

## Réalisation

2000 - 2003



## HISTORIQUE / SITUATION

**Extension sur les terres de la vénérable école d'agriculture.** Le site de Marcellin, au-dessus de Morges, accueille depuis 1922 la prestigieuse école d'agriculture de l'Etat de Vaud et l'école ménagère rurale.

Issu d'une longue étude, le choix s'est imposé en 1992 de réaliser en ces lieux un gymnase et une école professionnelle, après libération d'une partie des terrains affectés au domaine agricole.

Un concours d'architecture a été organisé en 1995-96, et le projet lauréat a servi de base à l'élaboration d'un nouveau plan d'affectation. Celui-ci redéfinit les contours de la zone constructible et permet l'intégration des nouveaux établissements à l'école d'agriculture existante.

Compte tenu de la situation financière peu favorable de l'Etat, divers éléments du programme ont été revus ou supprimés avant passage devant le grand Conseil, afin de contenir le budget à 87,7 millions, montant jugé acceptable tant par le parlement que par le peuple à la fin 1999.

Mis en chantier dès le début de l'année 2000, les ouvrages ont été livrés par étapes, en respectant les délais planifiés.



## PROGRAMME

**Un seul site pour deux filières de formation différentes.** Partagé entre Centre d'enseignement professionnel de Morges dédié aux professions du bâtiment et Gymnase de Morges, le centre dispose pour chaque établissement de 40 salles polyvalentes et des salles spécialisées telles que ateliers de ferblanterie, ventilation ou peinture pour le CEPM, et de salles de sciences, d'histoire et géographie pour le Gymnase.

Une importante partie des locaux, comme les salles d'informatique, la bibliothèque, les salles de gymnastique et la cafétéria, est commune aux élèves des deux établissements.

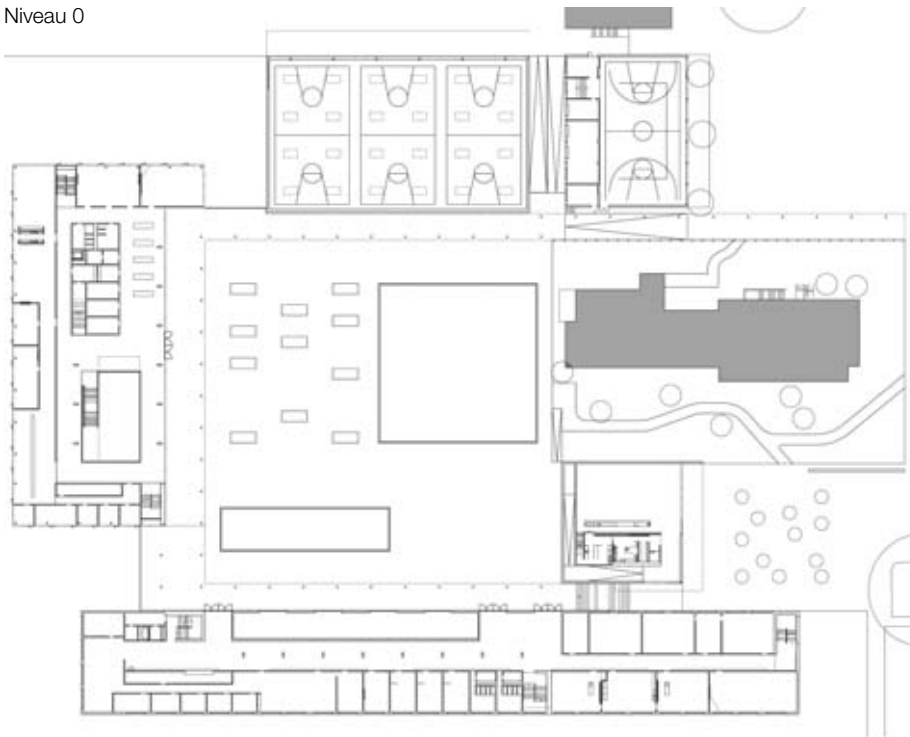
Ce programme sous-tend un projet pédagogique majeur: la réunion sur un seul site avec utilisation commune d'une grande partie des locaux et installation, de deux filières de formation très différentes, tout en maintenant les instituts agricoles déjà présents.

Implantations dans le site, volumétries et aménagements sportifs sont définis avec grand soin et ressortent également des contraintes fortes imposées par le programme pour garantir la cohérence et l'intégration correcte des nouvelles constructions.





Niveau 0



## PROJET

### Bâtiments différenciés dans leur nature.

Basé sur une approche très pragmatique, le projet confère à chacun des deux instituts son identité et sa spécificité, tout en réservant à l'ensemble une image unitaire et cohérente.

L'un des problèmes importants découlant du programme était la volumétrie imposante constituée par deux écoles nouvelles et complètes. Le projet du concours répond valablement aux questions ainsi soulevées, utilisant de façon subtile le terrain naturel, un niveau affecté aux locaux communs restant quasi invisible: l'impact des nouvelles constructions, notamment celui des salles de gymnastique se trouve ainsi considérablement réduit.

S'y ajoute le choix d'une teinte très foncée pour la "barre" de 130 m du CEP, évitant une mise en évidence par trop importante de la construction.

Gymnase et CEP se différencient architecturalement par l'adoption de façades différentes. Le premier est doté d'une façade-rideau entièrement vitrée, excepté pour les parties mobiles réalisées en panneaux métalliques pleins ouvrant vers l'extérieur. Motorisés, ces panneaux sont commandés et gérés par une installation de domotique centralisée.

Le bâtiment du CEP propose quant à lui des façades en béton propre, teintées bleu nuit, isolées côté intérieur et doublées en panneaux de plâtre. Vu leurs grandes dimensions, (2,30 x 3,40 m) les parties ouvrantes sont motorisées et asservies; elles pivotent sur leur axe central et permettent le renouvellement nocturne de l'air.

Les deux bâtiments sont couverts par une toiture végétalisée extensive, conçue pour participer à la rétention des eaux de pluie; quant au secteur commun, sa toiture fait office de cour de récréation et est recouverte d'un deck en mélèze.

Les intérieurs jouent sur la disparité conceptuelle des zones communes et des classes, les premières réservant de vastes circulations et des escaliers monumentaux traités avec une sobriété extrême.



Les secondes, lumineuses et chaudes grâce à l'adoption de revêtements naturels, bois notamment, se révèlent accueillantes et fonctionnels.

Ce traitement différencié permet à la fois de répondre à une conception architecturale facilement compréhensible et perceptible, tout en établissant un coût moyen de l'en-



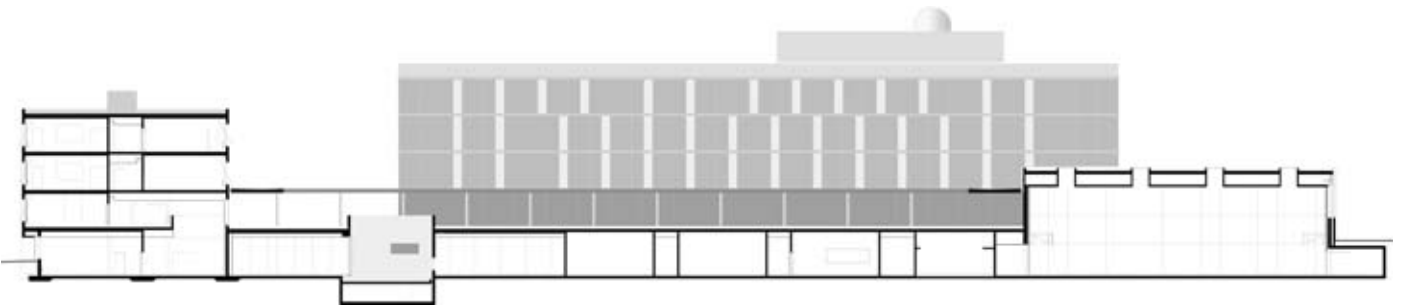
semble en correspondance avec les ratios connus et acceptables pour l'édification de tels bâtiments.

Comme dans le domaine architectural, les choix techniques se révèlent simples et ils contribuent à optimiser les installations existantes et nouvelles.

De même, les aménagements extérieurs n'empiètent que très peu sur les zones agricoles, au niveau des terrains de sports.

L'espace de transition entre restaurant existant de l'école d'agriculture et nouvelle cafétéria fait office d'entrée dans le site pour les arrivants non motorisés, lesquels constituent une majorité.

Coupe





### Caractéristiques générales

Surface brute de planchers :	28'400 m <sup>2</sup>
Volume SIA :	149'000 m <sup>3</sup>
Coût total :	87'700'000.-
Coût au m <sup>3</sup> SIA (CFC 2) :	487.-
Nombre de niveaux :	4 et 6
Places de parc extérieures :	150 pl.

### Photos

*Dessin architectural soigné, contraste des formes, couleurs et finitions, constituent les points forts du projet.*

Seoo

## ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Maçonnerie - Béton armé	Consortium Marcelin <b>ADV - BERTOLA LUINI - RUSCONI</b> p.a. ADV Constructions SA Rte de Berne 99 1010 Lausanne 10	Carrelages & faïences	<b>GRISONI Carrelages Sàrl</b> Ch. Vert 20 1800 Vevey
Etanchéité	Consortium <b>DENTAN SA - MEDANA SA ETANCHEITE 2000 SA</b> p.a. Av. de Longemalle 21 1020 Renens	Sols en résine époxy	<b>Sols Industriels BRIHO SA</b> ZI Pra de Plan, CP 74 1618 Châtel-St-Denis
Planchers bois extérieurs	<b>Charpente KURTH SA</b> Les Ducats 1350 Orbe	Revêtements de sols sportifs	<b>Qualifloor JANK + BLATTER AG</b> 6048 Horw
Installations électriques	<b>SONREL Electricité SA</b> Ch. de Boissonnet 79 1010 Lausanne	Revêtements de sols textiles	<b>L&amp;F Sols SA</b> Grand-Rue 63 1180 Rolle
Fourniture de lustrerie Système de gestion	<b>ZUMTOBEL Staff SA</b> Ch. des Fayards 2, ZI Ouest B 1032 Romanel-sur-Lausanne	Peinture extérieure	<b>Charles AUER SA</b> 1523 Granges-près-Marnand 1580 Avenches
Fourniture de lustrerie	<b>LUCE°NS CONCEPT</b> 1522 Lucens	Peinture intérieure	<b>Alain ROCHAT Sàrl</b> En Coulaye 1 1029 Villars-Ste-Croix
Surveillance	<b>SECURITAS SA Société Suisse de Surveillance</b> Ch. de Bérée 52, CP 1010 Lausanne	Enduits au plâtre	<b>VARRIN SA</b> Av. de Florissant 15 1008 Prilly
Ventilation	<b>AXIMA SA</b> Succursale de Lausanne Ch. d'Entre-bois 2bis, CP 120 1000 Lausanne 8	Armoires et rayonnages bois	<b>RS Agencement STEINER SA</b> Rte de la Chauz 5, CP 444 1030 Bussigny
Chauffage Chauffage à distance	<b>ALVAZZI Chauffage SA</b> Rte de Chavornay, CP 32 1350 Orbe	Mobilier, agencement bois	<b>LEDERMANN SA</b> Ch. des Fayards 7 1032 Romanel-sur-Lausanne
Production eau glacée	Consortium <b>Paul WIRZ SA</b> Ch. de Montelly 78 1007 Lausanne <b>VON AUW SA</b> Rte de Genève 3 1028 Préverenges	Planchers en bois	<b>REMUND Holzbau AG</b> Güterstrasse 20 3150 Schwarzenburg
Serrurerie	<b>A SA</b> CP 55 1880 Bex	Portes en bois & portes coupe-feu	<b>J.-J. ANDRÉ SA</b> Ch. de Sus-Vellaz 1137 Yens
Serrurerie	<b>BIMETAL Sion SA</b> Rte des Ronquoz 21 1950 Sion	Faux plafonds en plâtre Cloisons & doublages en plâtre Doublages intérieurs en bois	<b>ENTEGRA SA</b> Rte de St-Cergue 297 1260 Nyon
Ascenseurs	<b>Ascenseurs SCHINDLER SA</b> Ch. de Renens 52, CP 1000 Lausanne 16	Aménagements extérieurs	<b>SCHNEIDER Paysage SA</b> Rte de la Goille 1 1073 Savigny
Chapes	Consortium <b>BALZAN+IMMER SA LIROM Chape SA</b> p.a. Av. de Tivoli 60 1007 Lausanne	Installations de laboratoires	<b>WALDNER SA</b> Le Verney A 1070 Puidoux
		Assèchement	<b>ABP Assèchement Sàrl</b> Avry-Bourg 22 1754 Avry-sur-Matran
		Nettoyage	<b>ALBOS Sàrl</b> Av. de Jurigoz 13bis 1006 Lausanne